

**Le bien-être au centre des études sociologiques.  
The well-being at the center of the sociological studies.**



**Naima Mokhtari**

Université de Bejaia, Algérie, [naima.mokhari1992@gmail.com](mailto:naima.mokhari1992@gmail.com)

Date de soumission: 19/03/2020 Date d'acceptation: 15/06/2020 Date de publication: 01/07/2020

**Résumé:**

*La santé publique a, longtemps, était considérée comme une simple absence de maladie. Ce n'est qu'en 1946 qu'elle a pu être considérée comme l'état complet de bien-être. La santé se définit, donc, non seulement par l'absence d'état négatif, mais également par la présence d'état positif. Les recherches scientifiques réalisées après la deuxième guerre mondiale étaient exclusivement consacrées à l'étude du mal-être et tout ce qui se rapporte à ce dernier. À travers cette réflexion, nous allons dans ce présent article, en nous basant sur une revue de littérature, cerner le cadre conceptuel de ce concept. Pour cela, nous allons expliquer la différence entre ce concept et les notions connexes tel que le bonheur. Nous présenterons, aussi, l'apport des sciences sociales à l'étude du bien-être. Nous évoquerons par la suite les raisons pour lesquelles certains scientifiques et particulièrement les sociologues restent réticents à appréhender cette thématique.*

**Mots-clés :** *Bien-être; Sociologie; Théories; Revue de littérature; Subjectivité et objectivité.*

**Abstract:**

*Public health has long been seen as a simple absence of disease. It was only 1946 that it could be considered as the complete state of well-being. The health is defined not only by the absence of a negative state, but also by the presence of a positive state. Scientific research conducted after the Second World War was exclusively devoted to the study of ill-being and everything related to it. Through this reflection, we will go in this article, based on a literature review, to give a general overview on the notion of well-being and to identify the conceptual framework of it. For this, we will explain the difference between this concept and related notions such as happiness. We will also present the contribution of the social sciences to the study of well-being. We will then discuss the reasons why some scientists and especially sociologists remain reluctant to grasp this theme.*

**Keywords:** *Well-being; Sociology; Theories; Literature review; Subjectivity and objectivity.*

\* Auteur correspondant: Naima Mokhtari, [naima.mokhtari1992@gmail.com](mailto:naima.mokhtari1992@gmail.com)

### **Introduction:**

Nous entendons souvent parler du bien-être. C'est même devenu un concept que nous utilisons dans le langage courant. Nous le confondons souvent avec d'autres notions, par exemple pour désigner notre état de santé, notre ressenti, notre bonheur, notre satisfaction, etc. Qu'est-ce qu'alors le bien-être ? Et Comment pourrions nous l'étudier ?

À travers cet article, nous allons donner, d'une manière générale, un aperçu sur la notion du bien-être et de cerner le cadre conceptuelle de celle-ci. Pour cela, nous allons expliquer la différence entre ce concept et les notions connexes tel que le bonheur, car en effet cette confusion appelle à une clarification terminologique. Nous synthétiserons, par la suite, l'apport des sciences sociales à l'étude du bien-être. Nous présenterons aussi les raisons pour lesquelles les sociologues restent réticents à appréhender cette thématique, qu'ils ont, de ce fait, marginalisée.

### **1. Cadre de réflexion sur la notion du bien-être :**

L'état actuel des connaissances sur le bien-être s'inscrit dans une perspective historique. En effet, la plupart des philosophes de l'Antiquité ont relié directement le bien-être au bonheur. Ils se sont penchés, principalement, sur le rôle du bonheur dans l'existence humaine. Or, le bonheur s'est vu octroyer diverses définitions, variant selon les doctrines. Emmanuel Kant définit ce concept comme l'idéal de l'imagination et non de la raison, c'est-à-dire, le bonheur est une idée abstraite loin de la réalité et du concret. Aristote pensait que le but de toute action humaine était le bonheur (Seligman, M. 2011 : 27). Quant au philosophe et chercheur en sciences sociales, Jean-Bernars Paturet, le bonheur serait, pour lui ; « un état de satisfaction et de plénitude » (Paturet, J.B. 2012 : 12).

Cependant, la littérature suggère deux grandes conceptualisations du bien-être : le bien-être hédonique et le bien-être eudémonique. La construction de ces deux notions du bien-être remonte, aussi, aux philosophes de la Grèce antique. Selon Franck Biétry et Jordane Creusier, c'est à partir de ces deux conceptions que de nombreux développements ont été menés dans de diverses disciplines, telles que l'économie, la sociologie et la psychologie (Biétry, F. 2013 : 24). Selon ces mêmes chercheurs : « la conception hédonique du bien-être partage avec la santé psychologique une structure bidimensionnelle. Elle comporte à ce titre des aspects positifs, mais aussi négatifs le plus souvent abordés en termes de détresse psychologique (...) la vision eudémonique privilégie la réalisation personnelle, l'accomplissement, plutôt que la maximisation du plaisir » (Biétry, F. 2013 : 24). Nous allons approfondir ces deux conceptions dans les passages qui suivent.

Or, d'autres intellectuelles ont traité le bien-être de manières différentes. Nous pouvons trouver : le bien-être affectif par Peter Warr en 1999. En 2002 nous avons Brian Middleton Goldman et Michael Howard Kernis sur le bien-être psychologique (Ménard, J. 2008 : 10). Également, Valérie Péresse et al. concernant

la qualité de vie et le bien-être au travail en 2017. Rémy Pawin en 2016 sur l'histoire du bonheur et bien d'autres chercheurs de différents domaines.

Nous comprenons, donc, que certains chercheurs considèrent que le bien-être et le bonheur comme nécessairement liés. Tandis que d'autres établissent une distinction entre ces deux concepts. Néanmoins, nous trouvons dans les dictionnaires, aussi, d'autres concepts qui sont synonymes du bien-être tels que, la satisfaction des besoins, l'épanouissement, le confort (Yankel, F. 2017 : 17), la santé, la prospérité (Breda, J. Goyvaerts, K. 1999 : 104) et bien d'autres notions. Également, plusieurs conceptions théoriques divergentes et parfois même opposées sur le bien-être « révèlent la difficulté d'élaboration d'un objet clairement défini » (Braizaz, M et al. 2015). De ce fait, Bachir Lakhdar s'est demandé si le fait de réfléchir sur cette question ne serait pas une « niaiserie » ou quelque chose d'insignifiant et « comment qualifier un concept si difficile à cerner ? » (Lakhdar, B. 2016 : 43), un concept indéterminé qui renvoie à plusieurs champs disciplinaires (Lakhdar, B. 2016 : 43). Chacun déclare le chercher, mais personne ne sait précisément en quoi il consiste. Il importe, dès lors, d'essayer de le différencier de ses concepts voisins.

Avant d'approfondir plus cette notion. Il nous a paru important de préciser que cette notion a quatre principales dimensions. D'un côté, elle contient un aspect subjectif et de l'autre objectif. Dans un sens elle est psychologique et dans un autre elle est sociale. Comment expliquer, donc, ces variations ?

## **2. La mesure subjective du bien-être:**

Le bien-être subjectif est connu beaucoup plus dans la littérature anglo-saxonne sous l'abréviation de SWB (Subjective Wellbeing). Il a, longtemps, été considéré comme la définition de la santé générale et de la santé mentale en particulier (Famose, J.P. 2007 : 9).

Or, le bien-être subjectif est conceptualisé selon la tradition hédonique. Il évoque tout ce qui se rapporte à la recherche du plaisir et l'évitement de souffrances (Ménard, J. 2008 : 11). D'après Julie Ménard : « le bien-être subjectif ou hédonique est une évaluation subjective générale de la vie. Il est ainsi la sommation ou le résultat de réactions évaluatives à des stimuli rencontrés par l'individu dans diverses situations ou domaines de la vie au cours de son existence, comme le travail par exemple » (Ménard, J. 2008 : 11).

Le SWB selon le point de vue de l'hédonisme : « est décrit comme un plaisir, une satisfaction ou un bonheur subjectif et la recherche du bonheur considérée comme le principe qui motive l'activité humaine » (Gendron, B. 2015 : 56). Ce que nous constatons, c'est que le bien-être subjectif dans ce sens est perçu comme le principal moteur de l'activité humaine. De plus, il est constitué de la satisfaction, de plaisir et du bonheur.

Diener et ses collaborateurs estiment que le bien-être subjectif « consiste à retirer une satisfaction personnelle à l'égard de sa vie en maximisant l'apport

d'affects agréables et en minimisant les affects désagréables » (Goyette, N. 2014 : 55). Nous comprenons alors que le subjectif se trouve dans l'expérience individuelle et les situations vécues par les individus.

En somme, le bien-être subjectif est le résultat de l'évaluation de perception de la situation des individus et non pas l'évaluation objective des conditions de vie. C'est ce qui fait la subjectivité de cet état de bien-être.

### **3. L'aspect objectif du bien-être :**

D'après Rémy Pawin, les études développées, sur le bien-être et ses notions connexes, relèvent souvent de la subjectivité, c'est la raison principale qui a poussé les sociologues à délaisser ce type d'étude, jugée qu'elle est basée sur les perceptions des acteurs. Pour Rémy Pawin, il s'agit de parvenir à « objectiver le subjectif » (Pawin, R. 2017 : 101). Pour ce faire, il va falloir : « trouver des moyens de recueillir d'abord de larges bases de données sur les processus subjectifs, élargir les domaines d'investigation pour ne pas se cantonner aux aspects matériels de la vie, croiser les données pour comprendre comment le regard des acteurs transforme et interprète les conditions objectives » (Pawin, R. 2017 : 101).

Le bien-être peut, donc, se présenter dans certaines situations comme subjectif, mais il contient également une dimension objective. Rémy Pawin précise que « le bien-être, sentiment subjectif ou superstructure culturelle déterminée par les conditions objectives, est sujet à caution » ((Pawin, R. 2014 : 288). L'approche objective est, alors, la dimension qui permet de mieux appréhender la qualité de vie des individus.

### **4. Le bien-être social :**

Comme nous l'avons vu précédemment, l'individu est en quête constante des affectes positives. En 1998, dans une recherche réalisée par Corey Keyes, apporte un nouvel aspect au bien-être qui est l'aspect social. Celui-ci se définit selon cinq dimensions : l'acceptation sociale, la réalisation sociale, la contribution sociale, la cohérence sociale et l'intégration sociale (Ménard, J. 2008 : 56) que nous allons structurer dans un schéma, tout en précisant que les chercheurs qui concentrent leurs travaux sur l'individu et le subjectif ont tout de même négligé la dimension fondamentalement sociale.



Figure n° 1 : Dimensions du bien-être social selon le sociologue Corey Keyes

##### 5. Voisinage conceptuel du bien-être : bonheur, qualité de vie, satisfaction :

Le bien-être est considéré, par certains auteurs et chercheurs, comme synonyme du bonheur, de la qualité de vie ou même de la satisfaction. C'est, d'ailleurs, le cas pour les deux économistes Bruno Frey et Alois Stutzer (Klein, C ; Borsenberger, M. 2010), qui ont lié le bien-être au bonheur. Richard Ryan en collaboration avec Edward Deci, quant à eux, ils l'ont lié à la satisfaction de vie (Ryan, R ; Deci, E. 2011 : 144). Or, d'autres chercheurs, tels que Guy Corneau affirme que le bien-être est différent du bonheur (Corneau, G. 2003) ainsi que les autres notions voisines. Alors que d'autres intellectuels ont préféré rester en dehors de ces débats et ils ont utilisé le terme générique du bien-être sans aucune précision (Creusier, J. 2013 : 8). C'est pour cette raison qu'il est particulièrement difficile de le cerner puisque sa définition vu qu'elle a été sujette à des dérives (bonheur, qualité de vie, satisfaction).

Selon Philippe Voyer et Richard Boyer, dans la littérature scientifique ; le bonheur, la qualité de vie ou encore la satisfaction dans la vie sont les trois concepts les plus utilisés de façon interchangeable pour désigner le bien-être (Voyer, P ; Boyer, R. 2001 : 274). Pour ces deux auteurs, ces notions n'expliquent pas le même phénomène, ne renvoient pas au concept « bien-être », ils ne sont pas non plus des concepts concurrents ou compétiteurs et ils ne sont pas synonymes. Ils sont seulement confondus dans certains écrits scientifiques (Voyer, P ; Boyer, R. 2001 : 280).

Concernant le bonheur, Jordane Creusier précise qu'étudier et mesurer le bien-être avec des outils construits à la base pour les recherches du bonheur, cela

sera sans pertinence, « car ils ne seraient pas capables de rendre compte de la stabilité du bien-être » (Creusier, J. 2013 : 8). De même, la satisfaction non plus ne doit pas se confondre avec le bien-être. En effet, ses deux derniers sont plus difficiles à différencier, car ils sont très souvent employés de manière interchangeable et très peu de recherches sont consacrées à l'étude de leurs différences. « Ces deux notions, bien que très proches l'une de l'autre dans l'usage courant, sont donc bel et bien distincts au niveau conceptuel et doivent, par conséquent, être mesurées différemment » (Creusier, J. 2013 : 8). Il existe, aussi, d'autres chercheurs l'utilisent pour désigner la qualité de vie (Creusier, J. 2013 : 7). Néanmoins, la qualité de vie est un concept très large qui se rapporte à tous les aspects de la vie, c'est pour cela que Jordane Creusier explique que le bien-être est plutôt une composante de la qualité de vie et qu'il existe, bien entendu, un chevauchement entre ces deux conceptions. Il n'est, donc, pas possible de les étudier de la même manière puisque leurs niveaux d'analyse sont différents. De ce fait, « prendre une mesure du bien-être comme indicateur de la qualité de vie serait beaucoup trop réducteur puisque des composantes comme la satisfaction ou l'état physique de la personne ne seraient pas prises en compte. À l'inverse, une mesure de la qualité de vie ne pourrait pas refléter fidèlement le bien-être d'un individu puisque cette mesure serait beaucoup trop large » (Creusier, J. 2013 : 7).

#### **6. Le bien-être, un nouvel objet d'étude de la sociologie :**

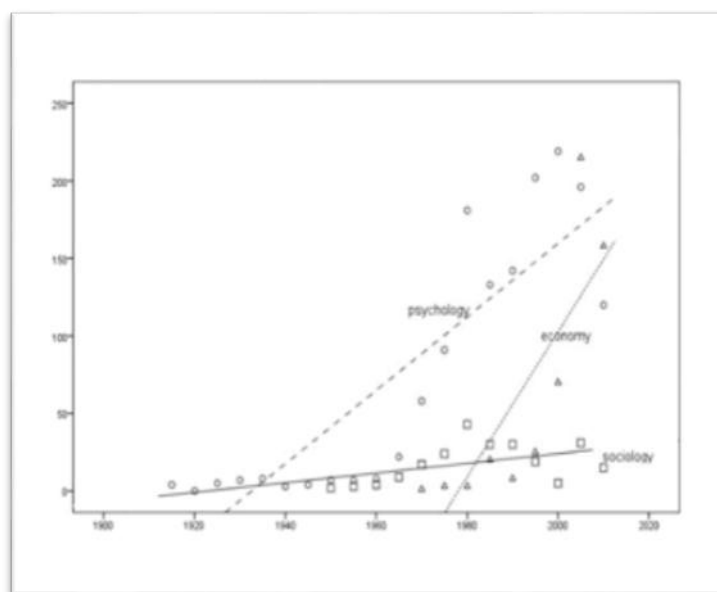
Comme nous l'avons vu, la thématique du bien-être est une longue tradition en philosophie. Ensuite, les psychologues ont été les premiers à traiter ce sujet scientifiquement, en introduisant des mesures, en précisant ses dimensions et en explorant ses déterminants (Forsé, M ; Langlois S. 2014 : 261). En économie, des théories, principalement celle de Walfarisme, « s'étaient précisément donné pour objectif d'optimiser le bien-être des sociétés » (Forsé, M ; Langlois S. 2014 : 261). En sociologie, l'étude de cette question est très récente, notamment en France. En Algérie, nous trouvons rarement des chercheurs se pencher vers ce sujet.

Ainsi, les recherches sociologiques ont laissé dans l'ombre la question du bonheur et du bien-être. En effet, il y a une certaine « réticence à appréhender la réalité sociale à travers les perceptions subjectives des acteurs » (Pawin, R. 2014 : 288). Ainsi, les sociologues évitent d'avoir recours aux questions portant sur les attitudes. C'est le cas du sociologue français, Philippe d'Iribarne, directeur du centre de recherche sur le bien-être, qui s'oppose ouvertement à la prise en compte du bien-être subjectif (Pawin, R. 2014 : 288).

D'autre part, le sociologue Ruut Veenhoven montre dans ses écrits comment les chercheurs en sociologie ont « largement déserté un domaine qui reste aux mains des psychologues et des économistes » (Brulé, G. 2016 : 8). Cet auteur a comptabilisé — dans son article publié par la fabrique Spinoza en 2016 — les occurrences dans les résumés d'articles sociologiques, psychologiques et

économiques où ces concepts étaient utilisés. Comme il l'a démontré dans un graphique que nous allons expliquer ci-dessous (voire la figure n°2).

En effet, les psychologues sont les premiers à attaquer ce sujet, et cela, depuis le début du siècle, mais encore plus durant les années 60. Les économistes s'y intéressent juste après. Tandis que les premières publications sociologiques ont vu le jour qu'au début des années 1950 et leur nombre n'ont que légèrement augmenté depuis (Veenhoven, R. 2016 : 35). (Voire la figure n° 02).



**Figure n° 2 :** Nombre de publications annuelles sur le bonheur et le bien-être en sociologie, psychologie et en économie.

De ce fait, Ruut Veenhoven a témoigné que : « un grand nombre de journaux traditionnels se désintéressaient du thème du bonheur, ce qui m'a poussé à créer le Journal of Happiness Studies en 2000. J'ai également fait face à un certain scepticismisme dans mon département de sociologie à l'université Erasmus de Rotterdam de la part de mes collègues. Si mes résultats de recherche étaient bien accueillis, le sujet n'était pas perçu comme sociologique et restait marginal. Mes collègues sociologues étaient sceptiques par rapport à cette thématique. Les budgets pour ce sujet ont également diminué, ce qui m'a poussé à aller au département d'économie de l'université où un centre lié à l'économie du bonheur a été créé » (Veenhoven, R. 2016 : 36).

Ce témoignage, du sociologue reconnu comme l'un des pionniers dans le domaine universitaire du bonheur, prouve que ce sujet a bel et bien été délaissé par les recherches sociologiques, ce qui nous amène à nous interroger sur ce qui a bien pu pousser les sociologues à négliger cette thématique. Quelles sont, donc, les

raisons pour lesquelles la discipline sociologique reste réticente vis-à-vis de cette thématique qui s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire ?

### **7. La marginalité du sujet « bien-être » par les sociologues :**

Selon le professeur Neil Thin, ces dernières années, il est devenu conventionnel de déplorer la faible contribution des sciences sociales à l'étude du bien-être ou des concepts connexes comme le bonheur, l'épanouissement, la qualité de vie, etc. « La sociologie qualitative (...) s'est montrée particulièrement silencieuse sur le sujet du bonheur » (Thin, N. 2017 : 59). D'après lui, il n'existe même pas un sous-domaine de spécialisation dans ce champ, aussi, ces plaintes peuvent être compréhensives, mais elles ne sont pas entièrement justifiées (Thin, N. 2017 : 59).

Généralement, la sociologie est une science qui a pour objet d'étudier le fonctionnement et les transformations des sociétés. Elle s'intéresse aux groupes, aux entités sociales. La plupart des études sociologiques sont basées sur ce que les acteurs sociaux font et non pas ce qu'ils ressentent, c'est-à-dire les comportements sociaux et non pas les comportements humains. Et comme le « bien-être » est principalement à caractère individuel. Chaque individu ressent et perçoit différemment le bien-être, ce qui fait de cette thématique un objet d'étude qui se penche vers le subjectif (Veenhoven, R. 2016 : 36). C'est, alors, la principale cause pour laquelle les sociologues évitent de recourir à ce type de thématique.

Ajoutons à cela, la sociologie se préoccupe principalement des problèmes et des phénomènes à catégorie négatifs (comme par exemple le suicide). Par conséquent, ils n'y trouvent pas d'intérêt à analyser des sujets qui ont des attributs positifs. Ce qui est le cas du bien-être et du bonheur. Et le peu de travaux consacrés pour ce genre de thème recourt généralement à l'utilisation des hypothèses psychologiques. Ces sociologues s'inspirent de la psychologie cognitive (Veenhoven, R. 2016 : 36) ou de la psychologie positive pour expliquer ce phénomène. Cela, dans la mesure où ces courants sont proches de leurs points de vue qui considèrent « l'humain comme être socialement déterminé » (Veenhoven, R. 2016 : 36).

De plus, la majorité des sociologues le considère comme étant « un concept variable et capricieux, peu digne d'intérêt et donc à garder dans la sphère privée » (Veenhoven, R. 2016 : 36).

### **8. Les études sociologiques sur le bien-être :**

Quelques spécialités en sociologie ont tenté de traiter la question du bien-être sous ses divers aspects. C'est le cas du sociologue Jean Cazeneuve qui énonce que les conceptions du bien-être sont diverses et elles sont dépendantes des cadres sociaux où elles se formulent (Ansart, P ; Cazeneuve, J. 1967 : 207). Donc, malgré les expériences et les études faites sur ce sujet, prouvant que c'est une thématique subjective « personnelle et secrète » (Ansart, P ; Cazeneuve, J. 1967 :



207) elle n'échappe, tout de même, pas au regard de certains sociologues (Ansart, P ; Cazeneuve, J. 1967 : 207).

Ainsi, contrairement aux économistes, aux psychologues et aux psychosociologues qui utilisent leurs propres fonds disciplinaires, le sociologue Thomas Seguin s'inspire de la philosophie sociale pour l'étude de ce sujet et souligne l'intérêt de certains travaux scientifiques comme celui de Baruch Spinoza, de Gilles Deleuze et de Michel Foucault qui ont apporté et contribué pour construire une société des affects positifs (Pawin, R. 2017 : 101).

Le professeur Neil Thin révèle dans ses écrits le manque de travaux scientifiques sur le sujet du bien-être, particulièrement en sociologie. « Il plaide pour que la sociologie rejoigne les autres sciences sociales comme la psychologie ou l'économie » (Pawin, R. 2017 : 101). D'après ce chercheur, les études sociologiques restent trop souvent axées sur des dimensions pathologiques du monde social, c'est-à-dire, les sujets traités dans cette discipline sont souvent consacrés aux problèmes, aux entraves, aux soucis de la société et ils ont négligé le côté positif. Cet intellectuel veut conduire une sociologie positive qui va dans le même sens que la psychologie positive. Qui serait fondamentalement interdisciplinaire afin de permettre d'enrichir le regard de la sociologie (Pawin, R. 2017 : 101).

D'après Ruut Veenhoven, la raison principale pour laquelle les sociologues pourraient porter un vif intérêt à ce sujet est que « ces études permettent en partie de répondre à des questions qui interrogent la discipline depuis longtemps » (Veenhoven, R. 2016 : 36). Étudier le bien-être peut par exemple déterminer les indications portant sur la « vivabilité de la société » (Veenhoven, R. 2016 : 36). De la même manière, il pourrait donner des éléments de réponse à la question du progrès social, de nous indiquer ce qu'il faudrait améliorer dans une quelconque société pour que ses individus vivent cet état de bien-être ou/et de nous informer ce qui est une bonne société, précise le sociologue Ruut Veenhoven. Ajoutons à cela, le fait que « ces résultats questionnent un certain nombre d'idées répandues » (Veenhoven, R. 2016 : 36).

Aussi, Neil Thin stipule : « happiness conversations facilitate what might be called appreciative empathy: they make us 'appreciative' by directing our attention towards positivity (taking a systematic interest in social goods and social progress) and 'empathic' by insisting that we pay attention to other people's first-person subjectivity » (Thin, N. 2012 : 4). Cela veut dire, que les conversations sur le bonheur et le bien-être favorisent ce qu'il appela l'empathie qui rend l'individu apprécié par autrui, vu la positivité qu'elle dégage cette dernière.

Parmi les chercheurs qui se sont intéressés à la dimension sociale du bien-être et du bonheur, nous pouvons citer : Karl Schuessler et Gene Fisher (1985). Pamela Abbott (2006). Max Haller et Markus Hadler (2006). Kenji Kosaka (2006). Ruut Veenhoven (2008). Robert Stebbins (2009). Christian Kroll (2011). David Bartram (2012). La majorité de ces contributions sociologiques sont récentes et

contemporaines. Elles sont principalement anglo-saxonnes. Le peu d'initiatives que nous pouvons trouver, développées en francophonie sont : une association dédiée à la psychologie positive (l'Association française et francophone de psychologie positive). Quelques colloques sur la psychologie positive (2013). Les liens entre droit et bien-être à la Sorbonne (2013, 2015) et entre droit et bonheur à l'université de Limoges (2014). Un numéro de l'Année sociologique intitulé Sociologie du bien-être, coordonné par Michel Forsé et Simon Langlois ou encore un recueil d'articles en ethnologie (Ethnologie des gens heureux) (Brulé, G. 2016 : 8). Nous remarquons, donc, que toutes ces initiatives sont très récentes également. Ajoutons à cela, quelques travaux traduits en français permettant d'enrichir la littérature francophone. C'est d'ailleurs le cas de Charles Sellen qui a traduit le travail de Neil Thin. Ce qui offre au lecteur l'occasion de découvrir une nouvelle approche sociohistorique sur les recherches du bien-être (Pawin, R. 2017 : 103). De même, Sarah Flèche (Flèche, S. 2017 : 5) en collaboration avec Andrew Clark, Richard Layard, Nattavudh Powdthavee et George Ward, ont synthétisé l'ouvrage collectif « The Origins of Happiness », permettant de donner un point de vue nouveau dans ce domaine où « le chercheur est invité à poursuivre plus avant leur démarche » (Pawin, R. 2017 : 103).

Ces différentes contributions qui relèvent de la sociologie, permettent d'enrichir le savoir sur le bien-être et offrent des pistes de réflexion nouvelles pouvant conduire à l'amélioration du bien-être individuel et collectif. Elle permet également de confronter les modalités que l'on dit inaccessibles aux mesures scientifiques et notamment sociologiques (Pawin, R. 2017 : 101).

### **9. Les principaux éléments susceptibles d'impacter l'état du bien-être :**

Il existe plusieurs facteurs qui peuvent influencer ou contribuer d'une manière ou d'une autre à stimuler ou créer cet état de bien-être de chaque individu dans une société donnée. Nous allons citer les deux principaux éléments.

#### **a. L'argent comme facteur du bien-être :**

Les études menées sur le bien-être concluent que le revenu des individus est la principale variable explicative du bien-être au plan transversal et microsociologique (Langlois, S. 2014 : 389). Ceci dit, plus le niveau de revenu est élevé plus l'état du bien-être s'améliore. Et ce, autant aux plans individuels qu'aux plans collectifs. Le bien-être concerne en effet l'individu et la société dans laquelle il vit. « Un certain bien-être est ressenti ou pas par les individus sans qu'a priori l'on puisse définir une liaison nécessaire avec celui de la collectivité qu'ils forment » (Forsé, M ; Langlois S. 2014 : 261).

Rémy Pawin déclare que « les plus riches se disent plus heureux » (Pawin, R. 2014 : 288). Cette citation explique bien que le côté matériel est central pour le bien-être des individus. D'ailleurs si nous observons bien la pyramide des besoins de Maslow (Jaotombo, F. 2012 : 166), nous constatons que le premier besoin est le

besoin biologique (physiologique) comme le fait de se nourrir, dormir, etc., et ces derniers ne peuvent se satisfaire sans un revenu.

En ce sens, Stevan Hobfoll, a développé la théorie de la préservation des ressources, dite théorie de COR. Elle postule que tous les individus cherchent à protéger leurs ressources et en acquérir d'autres, et toutes menaces (perte, échec après un investissement ou disparition de ces ressources) peuvent engendrer le stress et le mal-être (Haberey-Knuessi, V. 2011 : 25).

#### **b. De la relation sociale au bien-être :**

D'autre part, nous trouvons des études qui affirment que le revenu ne suffit pas, finalement, pour favoriser le bien-être des individus. Les relations sociales s'avèrent être plus importantes d'après les enquêtes menées par certains chercheurs.

Tout d'abord, il faudrait savoir que les relations sociales sont le moyen permettant aux individus de tisser des liens avec les autres membres de la société ou avec le milieu de vie. Celles-ci influencent, soit positivement ou négativement, la qualité de vie de chaque individu, du fait que ces rapports sont considérés comme complexes. Et de la même façon, elle « forge une perception positive ou négative du bien-être » (Bailly, 2016 : 19).

Selon, l'Association Paritaire pour la Santé et sécurité au travail, secteur « administration provinciale » connu sous l'abréviation APSSAP, maintenir de saines relations comporte plusieurs avantages. Elle influence positivement et détermine la santé physique et mentale. Au milieu professionnel, de mauvaises relations interpersonnelles peuvent être la cause d'« une baisse de productivité, un absentéisme accru, une augmentation des coûts de santé, un roulement de personnel, de la frustration, de l'insatisfaction » (APSSAP).

Aussi, Jean Heutte souligne l'importance des « feedbacks positifs » (Heutte, J. 2017 : 91) au sein des groupes sociaux. Le fait de se sentir lié aux autres, d'être valorisé par les autres est incontestablement l'une des composantes principales du bien-être (Pawin, R. 2017 : 101).

De plus, ce qu'il faudrait retenir, c'est que les relations que les individus entretiennent avec leurs semblables représentent un élément fondamental non seulement pour leur bien-être, mais également pour l'existence humaine (Claes, M. 2003 : 13). Ces relations permettent, selon Michel Claes, d'organiser sa vie quotidienne en lui donnant un sens. Elles sont la source du bien-être et du bonheur, mais également dans certains cas, de mal-être et de souffrance (Claes, M. 2003 : 13) lorsqu'elles deviennent conflictuelles.

#### **Conclusion :**

Dans cet article nous avons effectué un récapitulatif de la littérature théorique sur la problématique du bien-être en général en nous appuyant sur divers travaux, tels que les recherches de Jef Breda et Karin Goyvaerts (1999), Jean-

Pierre Famose (2007), Martin Seligman (2013), Simon Langlois et Michel Forsé (2014), Rémy Pawin (2014), Feuvrier Marie-Pierre (2014), Bachir Lakhdar (2016), Ruut Veenhoven (2016), Gaël Brulé (2016).

À partir de cette lecture, nous constatons que le bien-être est une conception polysémique. Certains auteurs le relient au bonheur, à la satisfaction, à l'épanouissement, à la qualité de vie, au plaisir et à tous les concepts qui le composent. En revanche, d'autres intellectuels insistent sur la nécessité de le distinguer des autres notions voisines. Aussi, l'intérêt pour l'étude du bien-être est, cependant, tardive et elle ne s'est développée que très récemment, surtout dans la discipline des sciences sociales.

#### Liste bibliographique :

##### Ouvrages :

1. Claes, Michel. (2003). *L'univers social des adolescents*. Montréal : Presses universitaires de Montréal.
2. Gendron, Bénédicte. (2015). *Mindful management & capital émotionnel : L'humain au cœur d'une performance et d'une économie bienveillante*. Louvain la Neuve : 1<sup>er</sup> Édition, De Boeck.
3. Jaotombo, Franck. (2012). *Développement personnel et épanouissement au travail : Concepts et Evaluation*. Allemagne : Edition Paf.

##### Articles :

4. Ansart, Pierre et Cazeneuve, Jean. (1967). « Bonheur et civilisation ». *L'Homme et la société*. Paris. N° 03.
5. Bailly, Antoine. (2016). « Vers une géographie du bien-être ». in Brulé, Gaël (dir.). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu ». *Sciences & Bonheur*. N° 01.
6. Biétry, Franck et Creusier, Jordane. (2013). « Proposition d'une échelle de mesure positive du bien-être au travail (EPBET) ». *Revue de gestion des ressources humaines*. N° 87.
7. Breda, Jef et Goyvaerts, Karin. (1999). « La mesure générale du bien-être : Esquisse d'une approche quantitative ». *Santé publique*. N° 2.
8. Brulé, Gaël (dir.). (2016). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu ». *Sciences & Bonheur*. N° 01.
9. Famose, Jean-Pierre. (2007). « Activité physique, bien-être subjectif et santé mentale ». Université de Pau et des Pays de l'Adour. In Yancy, Dufour (dir.). « Contribution de l'EPS à l'éducation au bien-être ». *Journées Debeyre*. N° 2.
10. Feuvrier, Marie-Pierre. (2014). « Bonheur et travail, oxymore ou piste de management stratégique de l'entreprise ? ». *Management & Avenir*. N° 68.
11. Flèche, Sarah. (2017). « Le bonheur au cours de la vie ». In Brulé, Gaël (dir.). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu II ». *Sciences & Bonheur*. N° 02.

12. Lakhdar, Bachir. (2016). « L'économie du bonheur, nouveau paradigme ou phénomène de mode ». *Sciences & Bonheur*. N° 01.
13. Forsé, Michel et Langlois, Simon. (2014). « Présentation ». *L'Année sociologique*. N° 2.
14. Haberey-Knuessi, Véronique. (2011). « Des exigences aux ressources, le modèle de Demerouti au service des soins infirmiers ». *Recherche en soins infirmiers*. N° 104.
15. Heutte, Jean. (2017). « L'environnement optimal d'apprentissage : contribution de la recherche empirique sur les déterminants psychologiques de l'expérience positive subjective aux sciences de l'éducation et de la formation des adultes ». in Brulé, Gaël (dir.). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu II ». *Sciences & Bonheur*. N° 02.
16. Langlois, Simon. (2014). « Bonheur, bien-être subjectif et sentiment de justice sociale au Québec ». *L'Année sociologique*. Vol. 64.
17. Paturet, Jean-Bernars. (2012). « Le bonheur : esquisse philosophique... ». *Empan*. N° 86.
18. Pawin, Rémy. (2014). « Le bien-être dans les sciences sociales : naissance et développement d'un champ de recherches ». *L'Année sociologique*. N° 2.
19. Pawin, Rémy. (2017). « Kaléidoscope ». In Gaël Brulé (dir.). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu II ». *Sciences & Bonheur*. N° 02.
20. Richard, Ryan et Daci, Edward. (2011). « On Happiness and Human Potentials: A Review of Research on Hedonic and Eudaimonic Well-Being ». *Annual Review of Psychology*. N°. 52.
21. Seligman, Martin. (2013). « Flourish : A Visionary New Understanding of Happiness and Well-Being ». Reprint éd. New York. Traduit de l'anglais par B. Vadé. « S'épanouir : Pour un nouvel art du bonheur et du bien-être ». Ed belfond. Paris.
22. Stebbins, Robert. (2009). « Personal Decisions in the Public Square : Beyond Problem Solving into a Positive Sociology ». New Bruswick.
23. Thin, Neil. (2012). *Social Happiness: Research into Policy and Practice*. Policy Press. Bristol. 2012. in Thin, Neil. « Positive Sociology and Appreciative Empathy: History and Prospects ». *Sociological Research Online*. Vol. 19. N°2.
24. Thin, Neil. (2017). « Sociologie positive et empathie appréciative : Histoire et perspectives ». Traduit de l'anglais par Sellen, Charles. in Brulé, Gaël (dir.). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu II ». *Sciences & Bonheur*. N° 02.
25. Veenhoven, Ruut. (2016). « L'angle mort de la sociologie ». In Gaël Brulé (dir.). « Recherche et bonheur : nouveau enjeu ». *Sciences & Bonheur*. N° 01.
26. Voyer, Philippe et Boyer, Richard. (2001). « Le bien-être psychologique et ses concepts cousins, une analyse conceptuelle comparative ». *Santé mentale au Québec*. N° 1. Printemps.

**Thèses :**

27. Ménard, Julie. (2008). « Authenticité et bien-être au travail, étude auprès de gestionnaires ». Thèse de doctorat en travail et organisation. Université de Montréal.

**Acte de colloques :**

28. Klein, Carlo et Borsenberger, Monique. (2010). « Quels indicateurs ? Tableau de bord ou indicateur composite ? ». Séminaire international. « La mesure du progrès, du développement et du bien-être ». AICESIS. Luxembourg.

**Site internet :**

29. APSSAP. « Les relations interpersonnelles : une question de mieux-être ». Brochure d'information. Santé psychologique.  
URL : <http://bit.ly/2xSxqLG>
30. Corneau, Guy. (2003). « Victime des autres, bourreau de soi-même ». Les Éditions de l'Homme. Québec. Article en ligne :  
<http://bit.ly/2QvAcwS>
31. Creusier, Jordane. (2013). « Clarification conceptuelle du bien-être au travail ». Université de Caen Basse-Normandie. URL :  
<http://bit.ly/3ddknEL>